De Bourges le 11. 9bre 1770.

R à garder   teille des fo.

Monsieur,   Tuille. En deux tems

vous ne devez rien penser d'avantageux sur mon compte, j'aurois certainement dû vous remercier plutôt de vos attentions. après un tems aussi considérable les excuses sont hors de mise, cependant j'espere, Monsieur, que vous y aurez quelques Egards. Ma femme a été a toute extrêmité, sa maladie a duré trois mois et plus, je vous assure qu'elle seule s'affistoit si je ne craignois de vous ennuyer je vous en ferois le recit, mais je me bornerray seulement a implorer vos Lumieres dans ce point [illegible] de sa mal, savoir, si une femme perdant peu, lors de son accouchement ~~[illegible]~~, la saignée du pied doit être faite, et repetée suivant l'intensité des accidents, quand au bout de deux fois 24.h. tout s'arrête, et que d'ailleurs la mere nourrit son enfant. Je crois que ce cas la est la même chose que si on disoit doit on nourrir un enfant quand on a la fievre.

voila, Monsieur, le [illegible] de mes embarras, a peine rassuré sur la santé de ma femme, ma mere qui a 75 ans tombo malade assez serieusement, ajoutez a cela les occupations de ville et de campagne, j'espere avoir trouvé grace devant vous.

je vous envoye, Monsieur, une petite boëte contenant la pierre de cette petite fille et les pieces d'un squelette qui merite des considerations, ensemble des memoires ou observations pour lesquelles je vous supplie de me dire votre avis avant de les soumettre au jugement de l'academie, si d'ailleurs vous trouvez qu'elles en meritent la peine.

L'opération de la pierre se fit le même Jour que votre lettre me parvint, je la trouvai a mon retour, n'ayant pas de vos nouvelles je me decidai a sauver cette pauvre petite malheureuse qui etoit depuis trois ans dans l'Etat le plus triste qu'il se puisse. je fis faire une sonde crennelée sur les cotes et ayant toujours votre instrument en vue j'eus soins de donner entre l'axe de la sonde et le tranchant du bistouri trois quarts de pouce, la pierre ne put être chargée dans le même moment de l'operation elle ne remuoit point du tout, mon avis fut d'abandonner

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

au moment de ~~l'opération~~ la suppuration l'extraction de cette pierre, mais eu egard a sa grosseur il fallut reporter le Bistouri : enfin tout s'est bien passé a l'incontinence d'urine près, cependant depuis quelques jours va dans la cour en les retenant, j'en espere beaucoup, de plus elle est jeune.

avec votre instrument nous aurions évités, Monsieur, tous ces accidens. 1.° les incisions se font parallelement. 2.° assuré de la grosseur de la pierre le diametre de votre instrument en assure la sortie sans etre obligé de faire d'autres incisions qui ne procurent que des accidens. 3.° pour peu que la pierre ait de volume votre instrument est préférable a toute dilatation même graduée qui est necessairement indispensablement suivie surtout de l'incontinence d'urine.

je ne puis dans ce moment vous prier, Monsieur, de me faire passer tous les instrumens necessaires a la taille soit des femmes, soit des hommes, parceque je ne pourrois pas vous payer sur le champ, mais si la proposition que j'ay l'honneur de vous faire d'attendre 7 a 8 mois. vous convient, vous ne sauriez m'obliger d'avantage que de me les faire passer.

j'ay l'honneur d'etre avec respect,

Monsieur,

votre très humble et très obeissant serviteur Le Monnier D. M.

j'ose me flatter que vous voudrez bien, Monsieur, m'accorder votre protection, je ne negligeray rien pour la meriter, j'espere que vous m'honorerez de vos avis sur les objet suivans.